Bièvre isère

MAGAZINE / JUIN 2030

#00

DOSSIER
Une avancée pour le plan climat

DOSSIER
Horizon 2030 : la mobilité imaginée par les collégiens d'aujourd'hui

Dossier
Mobilités 2030

bievre-isere.com

Bièvre isère communauté

#00

02 Édito

DOSSIER 03
UNE AVANCÉE POUR LE PLAN CLIMAT

DOSSIER 06
HORIZON 2030 : LA MOBILITÉ PAR DES COLLÉGIENS D'AUJOURD'HUI

Magazine gratuit ▪ Directeur de publication : Yannick Neuder ▪ Conception : New Deal Grenoble ▪ Mise en page : Bièvre Isère Communauté ▪ Rédaction par les élèves de Terminale Gestion Administration du lycée Hector Berlioz à La Côte St-André : ANDRE POYAUD Sharon, BATTANDIER-FERBUS Lou, BERRUYER Coralyne, BILGIC Gamze, CLEMENT Sarah, DUMARTEREY Doriane, FIGUET Léa, GARDENT Adrien, GODEFROY Océane, HERNANDEZ Solène, ISIK Gulsemin, JACQUEMET Julie, LUSCI Nicolas, MORISSET Alexy, RICHARD Louane, YANIKTAS Gulsum ▪ Rédaction par les élèves du dispositif ULIS du collège Marcel Mariotte à St-Siméon de Bressieux : MOREAU FARDOUX Chloé, CARAS Stéphane, CHAUDIER Elsa, FILLON Thinh-Naël, JOVIEN Yoan, LE TERRIER Nathao, PAYEN Chelsea, ROTY Jade, ARNAUD Lucile, PAUTRIEUX Romain, SECCHI Kenzo, COLLOT Dorynda, GUELFO Léna, LUTHY Amélie ▪ Photos : Bièvre Isère Communauté et recherche des élèves ▪ Impression : imprimerie Rochat ▪ Tirage : 100 ex. ▪ Imprimé sur papier 100 % recyclé. ▪ Remerciements : Claire Dietrich et Nathalie Carenco de l'Académie de Grenoble, Mme Rochette, proviseure du lycée Hector Berlioz, Laurent Coss, adjoint, Sarah Laverré , Monique Gregoire et Marc Valencia, enseignants et Sandra Perruisseau, AESH. ▪ Remerciements : Mme Aubert-Picq, principale du collège Marcel Mariotte à St-Siméon de Bressieux, Raphaëlle Rodriguez, documentaliste, Perrine Pace enseignante et Isabelle Boutonnet, AESH.

Bièvre Isère Communauté
Grenoble Air Parc - 1, avenue Roland Garros
38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs
bievre-isere.com

ÉDITO
YANNICK NEUDER

PRÉSIDENT DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ
VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Chers Bièvre Isérois,

J'ai le plaisir de vous présenter ce numéro spécial de votre Bièvre Isère Magazine. Parce qu'ils sont les principaux concernés par l'avenir de notre planète, nous avons souhaité solliciter les jeunes du territoire pour avoir leur point de vue sur les mobilités de demain.

Tous les collèges du territoire ont été sollicités pour participer à ce projet. Dans ce numéro, vous découvrirez le point de vue de la classe de terminale gestion/administration du Lycée Hector Berlioz ainsi que des élèves du dispositif ULIS du collège Marcel Mariotte, qui ont travaillé toute l'année sur un projet de réflexion autour de notre territoire en 2030. Je tiens à remercier tous les élèves, ainsi que les équipes enseignantes, pour leur investissement. Avec leurs propres mots, ils dépeignent leur vision personnelle parfois bien différente de nos considérations d'adultes !

Ce magazine parait alors que Bièvre Isère est en pleine élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce document cadre établit un plan d'actions qui se décline en deux objectifs : d'une part, réduire la consommation d'énergie sur le territoire et d'autre part, augmenter la part des énergies renouvelables de 12% actuellement à 32% d'ici 2030. Bièvre Isère est engagée de longue date dans un processus de transition écologique : la réflexion autour du projet de parc solaire entamée il y a plus de 10 ans en témoigne. Le PCAET marquera une belle avancée vers un modèle de développement durable pour notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture !

MOBILITÉS 2030

UNE AVANCÉE POUR LE PLAN CLIMAT

Depuis les débuts du Plan Climat en 2019, dix années sont passées... Il est donc temps de faire un bilan pour tout le territoire de Bièvre Isère !

Si la consommation énergétique en Bièvre Isère en 2016 était de 1200 gigawattheures, 314 gigawattheures concernaient uniquement les déplacements de personnes. La consommation énergétique globale en 2030 a nettement diminué. Les chiffres actuels ne s'élèvent plus qu'à 950 gigawattheures.

Les transports contribuent, sans doute, à cette réduction de 15 % de ce poste très consommateur d'énergie fossile.

En effet, la voiture constituait encore 97 % des déplacements de 5 à 20 km au tout début du XXIe siècle. Les émissions de gaz à effet de serre, elles, se portaient à 350 tonnes par an en 2015 (ou plus de 6 tonnes par habitant). Mais, 2030 a rempli ses objectifs avec seulement 250 tonnes.

C'est encourageant ! Et le recul s'observe aussi pour la consommation des produits pétroliers : Ils sont passés de 600 gigawattheures en 2015 à moins de 300 en 2030.

Dossier

Le climat, tous concernés

TRANSPORT INDIVIDUEL, SPORT ET SANTÉ

Se déplacer à vélo est un véritable plaisir !
Pas de bouchons, on peut profiter pleinement de notre environnement et du paysage ; en plus, on entretient son corps et sa santé.

Un autre avantage, c'est que le vélo est moins contraignant qu'une voiture. Les réparations sont moins fréquentes et moins coûteuses. Aussi, à l'achat, le prix d'un vélo est moins élevé que celui d'une voiture (et quand on est jeune, le financement est un critère à prendre en compte).

En effet, une voiture neuve coûte 25 828 € alors qu'un vélo électrique neuf coûte en moyenne 1 500 €.

La voiture a un autre inconvénient : elle pollue énormément. Il y a des conséquences graves sur l'environnement et lourdes sur la santé des citoyens.

L'AUTOPARTAGE

L'autopartage est un système de prêt de véhicules en libre service.

Son principe ? Louer son véhicule personnel à ses amis, voisins, collègues ou toute personne intéressée par l'utilisation d'un véhicule sur une courte durée.

Chaque société, association ou particulier peut utiliser ce service. Outre les coûts moins élevés pour l'usager, puisque qu'il ne paiera que son temps réel d'utilisation, d'autres bénéfices sont à noter.

Pour l'utilisateur, les avantages sont multiples, comme ne payer qu'à l'usage (heures et kilomètres), disposer d'un service flexible (7j/7 et 24h/24), économiser les frais de parking, d'assurance, de gestion, d'essence ou d'entretien avec le forfait.

Aussi, pour le propriétaire, un bénéfice est sensible pour l'entretien de son véhicule, qui reste en bon état d'usage. La rentabilité de ce dernier est également meilleur s'il est utilisé plus souvent.

Enfin, pour le bien commun, il rend plus égalitaire l'accès à un véhicule individuel motorisé. De même, l'autopartage permet de diminuer les véhicules en circulation et réduit les nuisances sonores et olfactives. Il offre un cadre de vie plus agréable à tous.

Optez pour l'éco-mobilité !

Pour réduire la pollution, il existe une alternative qui n'exclut pas le transport individuel motorisé : c'est l'éco-conduite.

Il s'agit pour chaque conducteur de pratiquer une conduite responsable, modifier ses comportements au volant, pour consommer moins de carburants.

En effet, dans la pratique quotidienne, chacun a les moyens d'agir en réinvestissant les principes de l'éco-conduite.

Les chefs d'entreprises peuvent proposer des formations ou des réunions d'information sur l'éco-conduite, l'objectif est de sensibiliser les salariés. Ils peuvent également louer leurs véhicules à d'autres entreprises pour effectuer certains trajets. Cela permettra aussi de réduire la facture de carburants.

Les particuliers qui ont une courte distance à parcourir devraient favoriser les transports non motorisés, les transports en commun ou encore le covoiturage.

Pour vous aider, l'application GECO AIR® permet d'identifier un véhicule et de vérifier facilement la longueur des trajets, si les choix de route on été bénéfiques pour l'environnement et si la conduite est économique.

+ d'INFOS
bievre-isere.com

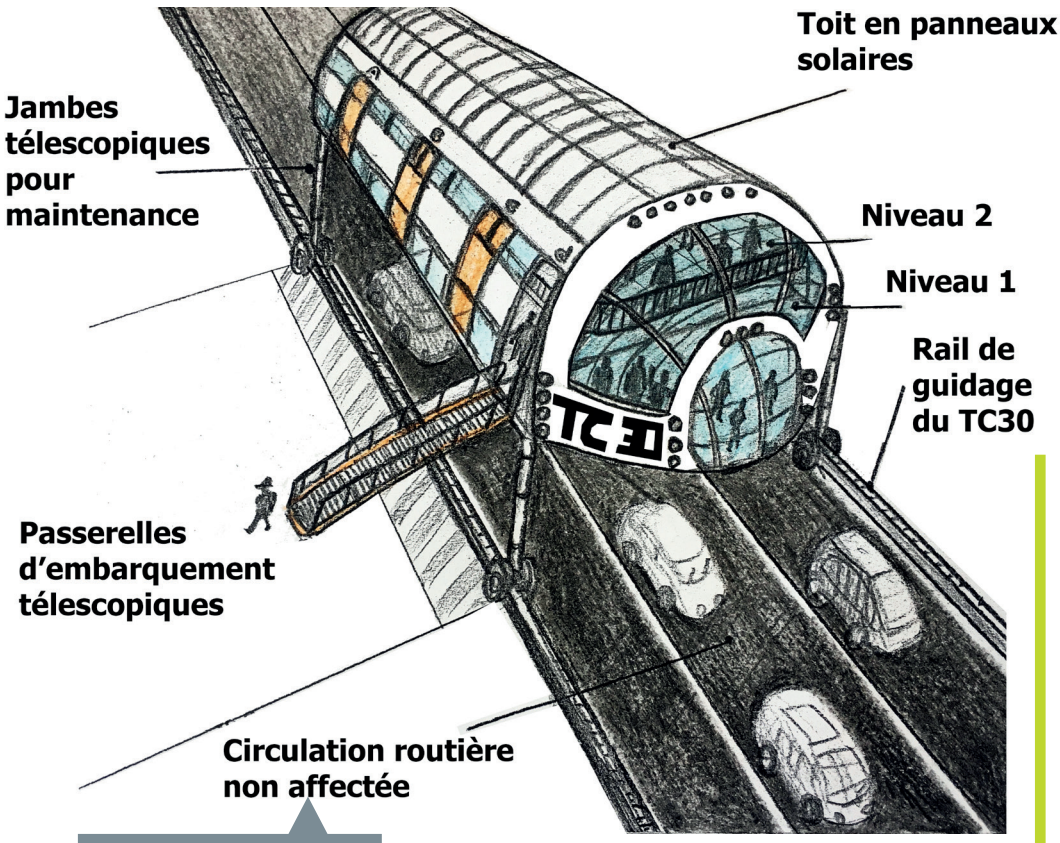

EN CHIFFRES

Avec Carte Pass

623 €
Annuel

62,30 €
Mensuel

6,20 €
Journalier

120 voyages = 2 trajets offerts

TC30 : le bus de demain

Le TC30 est un transport en commun avec un design moderne. Il permet de se déplacer, pour ses usages privés autant que professionnels, le tout rapidement et sans polluer. Sa forme aérodynamique équilibre la structure par tous les temps, sans réduire sa vitesse, et permet le confort optimal des passagers (en cas de rafales de vent, pluies violentes...)

Pensons écologie : c'est un transport électrique qui peut fonctionner aussi grâce à l'énergie solaire ! Il permet d'aller de ville en ville enjambant l'autoroute. À bord, vous survolez les voitures et évitez tous les embouteillages ! Des arrêts sont présents à toutes les entrées et sorties des villes. Il accueille une centaine de personnes et file à 130 km/h. Quelle rapidité !

Pour le TC30, les autoroutes sont aménagées avec des rails de chaque côté de la route. Ainsi, le bus se déplace librement, comme un aigle surplombant le paysage citadin. C'est un moyen poétique pour se déplacer. Les ponts autoroutiers sont munis d'un système proche du pont levis pour permettre le passage du TC30, prioritaire sur les voitures.

Pour la maintenance, des entrepôts spécifiques sont construits en périphérie des villes pour l'entretien et la recharge des batteries électriques.

INTERVIEW

BERNARD GAUTHIER

Conseiller délégué aux mobilités

Pourquoi s'intéresser à la mobilité ?

Le prix toujours croissant des carburants et le manque d'alternatives à la voiture individuelle constituent une vulnérabilité pour notre territoire rural et ses habitants. Le travail d'élaboration du Plan Climat a mis en évidence les enjeux de la mobilité. Avec 41% de la consommation d'énergie totale du territoire, presqu'entièrement d'origine fossile, les transports produisent beaucoup de gaz à effet de serre.

Pourquoi solliciter les jeunes ?

Notre réflexion nous a amenés à constater que notre seule vision d'adulte (tradition bien ancrée de l'usage indispensable d'une voiture individuelle pour se déplacer) était très restrictive. D'où l'idée de solliciter les élèves du territoire, afin qu'ils nous soumettent LEUR vision. Un excellent accueil nous fut réservé lors de nos visites à l'ensemble des collèges où nous sollicitions un engagement des enseignants pour réagir à cet énoncé : « Comment imaginez-vous que vous vous déplacerez en 2030 ? Rédigez un article, qui serait lu en 2030, et soulignerait selon le cas les changements opérés, les évolutions avec leurs avantages et inconvénients ».

Avez-vous été surpris de leurs propositions ?

Ils sont très conscients du coût de la voiture ainsi que des bénéfices pour la santé des moyens de déplacements doux. Mais ils ne se sont pas interdit de rêver : le funiculaire de La Côte Saint-André cohabite avec le « TC30 », bus express enjambant l'autoroute qui a de quoi faire méditer ceux d'entre-nous qui doivent patienter chaque jour dans les embouteillages grenoblois..

DÉVELOPPEMENT DURABLE

HORIZON 2030 : LA MOBILITÉ IMAGINÉE PAR DES COLLÉGIENS D'AUOURD'HUI

Les élèves du dispositif Ulis du collège Marcel Mariotte de Saint-Siméon de Bressieux ont mené un projet filé tout au long de l'année scolaire qui les a conduits à se projeter dans notre territoire en 2030. Comment se déplacera-t-on ? Avec quels équipements et quels aménagements ?

Amener les jeunes à réfléchir sur les moyens de déplacement actuels sur leur territoire et sur les évolutions possibles de la mobilité en tenant compte de différents paramètres tels que l'écologie, la santé, est tout l'enjeu du projet mené par ce groupe.
La réflexion a donc porté sur les besoins en termes de déplacements, l'offre actuelle de transports, les caractéristiques de notre territoire et les impacts individuels, collectifs et planétaires de nos habitudes. Pour approfondir le sujet, les élèves ont effectué un séjour à Lyon où ils ont testé de nombreux moyens de déplacements urbains (le métro, le tramway, le bus électrique, le trolley, le funiculaire, le vaporetto, les rosalies, le train, le TGV...). Grâce à toutes ces découvertes et aux liens établis avec les apprentissages scolaires, leurs esprits aiguisés ont imaginé des solutions pour notre futur.

La mobilité : un enjeu individuel et collectif

POURQUOI CHANGER NOS MODES DE FONCTIONNEMENT ?

Dans la tête des collégiens, en 2030, les habitudes humaines auront changé afin de prendre davantage soin de la planète, de notre santé et de faciliter la vie de chacun. Les raisons majeures qui, pour eux, portent à modifier le système actuel sont :

- Préserver la planète de la pollution
- Faire de l'exercice physique pour prendre soin de sa santé
- Être plus autonomes
- Se déplacer où on veut, quand on veut

QUELLE RÉFLEXION EN AMONT ?

Aujourd'hui nous polluons par un usage abusif des transports individuels. Nous sommes soumis aux horaires de transports en commun peu fréquents et nous souffrons de l'enclavement pour accéder à la culture, à des choix d'orientation scolaire, à du travail... *A contrario*, la voiture individuelle donne le sentiment de liberté, peut être un avatar social car « elle sert à faire croire qu'on est une personne riche et importante » mais il est clair que pour les élèves « il vaut mieux acheter une voiture électrique qui ne pollue pas à la fois pour préserver la nature et parce que ça revient beaucoup moins cher à long terme » ou utiliser les lignes régulières de transport en commun qui offrent une solution écologique (lignes Transisère 7300, 7020).

Ils imaginent le monde en 2030 ainsi : « Les prochaines voitures autonomes voleront. Des robots travailleront à notre place. Les futures maisons seront autonomes. Les prochains trains seront à champ magnétique. Les lettres seront des courriels et les colis livrés par des drones. On avalera des pilules à la place des repas pour aller plus vite. Et ils pensent bien que « cela ne plaît pas à tout le monde ! ». Les connaissances sur le territoire proche de Bièvre Isère enrichies par des visites de l'Hôtel de Département à Grenoble et de l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon ont permis de comprendre comment se prennent les décisions d'aménagement à l'échelle locale.

Leurs réflexions se sont ainsi nourries et c'est dans une maquette géante de 1.20 X 1.60m qu'ils ont donné corps à toutes leurs idées innovantes pour faire de notre territoire une terre d'avenir.

En pleine création de la maquette de la voie verte

Les élèves ont visité l'hôtel de Région

Moyen de déplacements en 2030

Suite au voyage à Lyon, les idées ont fleuri. Il est évident que les besoins de déplacements en milieu urbain ne correspondent pas à ceux connus dans une zone rurale telle que la nôtre. Pour autant, les collégiens ont su puiser dans leurs expériences, des pistes de réflexion pour améliorer une offre locale accessible à tous. Ainsi, leurs choix se sont-ils portés sur trois solutions écologiques qui répondent à leurs besoins quotidiens. L'usage de rosalies électriques permettrait un déplacement du domicile vers l'établissement scolaire en transport collectif et écologique : pédaler à 4 sur un vélo répond à la fois à un souci de préserver la planète mais également à la nécessité de faire de l'exercice physique pour prendre soin de sa santé. Cette initiative émane également d'un séjour sur le Vercors où certains adolescents ont testé les VTT électriques (Fat bike). L'installation d'un funiculaire à La Côte Saint-André pour relier les hauteurs à la plaine serait une manière « verte » de transporter les lycéens au quotidien ou les usagers voulant rejoindre le centre-ville. Enfin la mise en place d'une station de taxis autonomes répondrait à une demande d'autonomie individuelle et collective tout en contrant l'enclavement que peuvent ressentir les populations.

+ d'INFOS
bievre-isere.com

EN CHIFFRES

5 560 km
par an parcourus par l'élève le plus éloigné pour se rendre au collège

17 000
habitants desservis par la voie verte

10
modes de déplacements testés

Quelques pistes pour 2030 !

Ces solutions vertes nécessiteraient un certain nombre d'aménagements sur le territoire et notamment :

- La construction d'une piste cyclable en parallèle des axes Pajay/Saint-Etienne de Saint-Geoirs et La Côte Saint-André/Saint-Siméon de Bressieux car « pour ne pas polluer la planète, il vaut mieux se déplacer en vélo ».
- L'édification d'au minimum deux gares à funiculaire à La Côte Saint-André (l'une à son point le plus haut et l'autre dans la zone des établissements scolaires et des équipements sportifs).
- L'aménagement d'une station de taxis autonomes.
- Par souci de préserver la faune, les élèves ont également évoqué le projet de construire des passages souterrains ou surélevés pour faciliter les transferts des animaux de part et d'autre des axes routiers.

INTERVIEW

PERRINE PACE

Enseignante-coordonnatrice du dispositif Ulis au collège Marcel Mariotte

ISABELLE BOUTONNET

Accompagnante aux Elèves en Situation de Handicap

Qu'est-ce qu'un dispositif Ulis ?

Les dispositifs Ulis ont été créés en 2010 par le Ministère de l'Education Nationale en lien avec la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'objectif est de permettre aux établissements scolaires d'avoir les moyens d'accueillir des collégiens en situation de handicap.

En quoi cela consiste ?

Les collégiens sont inscrits en classe de référence où ils suivent tous les cours qui leurs sont accessibles ou qui répondent à des objectifs fixés avec la famille, les équipes pédagogiques et l'enseignant référent. Le dispositif Ulis qui n'est donc pas une classe est un espace dans lequel les élèves trouvent des ressources adaptées et des modalités d'enseignement plus proches de leurs besoins et de leurs aptitudes. Chacun a donc un emploi du temps adapté selon ses besoins.

Combien d'élèves sont accueillis sur le territoire de Bièvre Isère ?

Le dispositif du collège Marcel Mariotte est le plus ancien mais il en existe également un au collège Saint François à La Côte Saint-André et au collège Fernand Bouvier à St-Jean de Bournay ainsi qu'au collège Jongkind depuis la rentrée 2018. Cela représente environ 60 collégiens. La poursuite d'études peut se faire au sein du dispositif Ulis Pro du Lycée Hector Berlioz qui propose un suivi individualisé des élèves dans le cadre des poursuites d'études en lycée professionnel.